

Le, 6 Mai 1968

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

NOTE D'INFORMATION N° 76

DS 21 (DX) - DS 19_a (DY)

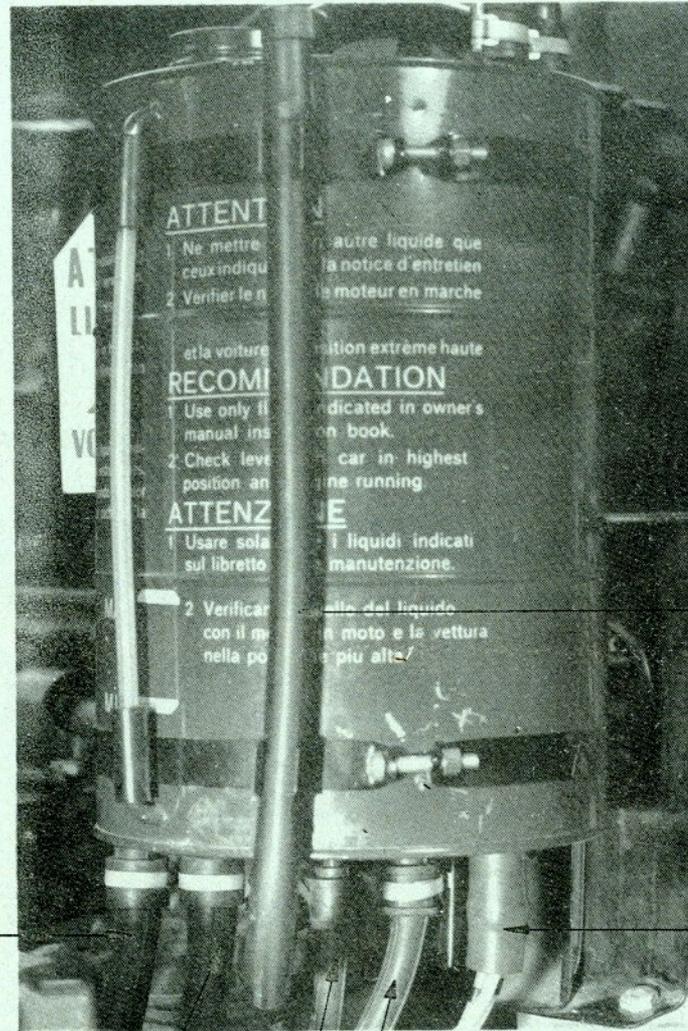
BREAK 21 (DJF) - BREAK 19_a (DLF)

(à commande hydraulique des vitesses)

Correcteur de réembrayage

Lors d'un suintement anormal du correcteur de réembrayage, vérifier les points suivants :

- 1° / Serrage de la bride raccord sur le correcteur et état correct des joints.
- 2° / Position du tube de retour de fuites : il doit passer, au départ du correcteur, sous les tuyaux du faisceau de liaison bloc hydraulique-embrayage.
Vérifier que le tube n'est pas pincé ou plié.
- 3° / Desserrage des vis du chapeau du correcteur de réembrayage : les resserrer au besoin.
- 4° / Branchement du tube de retour de fuites du correcteur sur le réservoir hydraulique : il doit être branché sur le tube repéré (3) (voir figure).
- 5° / Vérifier que le liquide sortant par le trou situé à la partie supérieure du tube de retour du joncteur n'est pas projeté sur l'extrémité du retour de fuites du correcteur de réembrayage (en regardant par l'orifice de remplissage). Dans ce cas, déformer légèrement le tube de retour de joncteur pour éviter l'incident.



1 - Tube de retour de fuites des cylindres de suspension

2 - Tube de retour du conjoncteur-disjoncteur

3 - Tube de retour du correcteur de réembrayage

4 - Tube de retour de la commande de freinage

6 - Tuyau de vidange

5 - Tube de retour de fuites (correcteurs de hauteur et verrou d'embrayage).